Absences des élèves de l'âge obligatoire.

Localités.	Nombre des élèves.	Absences			Moyenne des absences par élève			
		en vertu de l'art. 6.	avec permission.	sans permission.	en vertu de l'art. 6.	avec permission.	sans permission.	Total de la moyenne.
Kayl	27	485	—	664	17,9	—	24,4	42,3

Applications (comprises dans le tableau des écoles primaires) des art. 10: 5, 11: 4, 12: 4.

Revenus du personnel enseignant.

Revenus.	Instituteurs.	Institutrices.	Total.
Traitements communaux ..	15925	2150	18075
Suppléments de traitement ..	3750	600	4350
Primes de brevet.....	1200	300	1500
Indemnités de logement.....	1875+1 log.	325	2200
Indemnités de 6 membres pour la surveillance des études...	900	200	1100
Indemnités payées aux ecclésiastiques chargés de l'enseignement religieux.....			1000
Total	23650	3575	28225 fr.

b) **Écoles supérieures privées.**

Le pensionnat de Dudelange comprenait, outre les classes primaires, 2 classes supérieures séparées, dirigées par des religieuses de nationalité française, en possession du brevet supérieur. L'une des classes préparait plus spécialement aux brevets français. On y enseignait à titre facultatif l'anglais, l'italien, la peinture, la musique et la dactylographie. Le nombre des élèves fut de 23+6, dont 2 étrangères.